



Publics visés

- Directeurs d'ESSMS
- Responsables comptables et financiers
- Comptables

Prérequis

- Savoir lire les états comptables : bilan et comptes de résultat
- Connaître le PPIF
- Se munir d'un ordinateur portable

Méthodes mobilisées

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation

Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

Durée

2 jours

Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.
Devis sur demande

Le CPOM obligatoire et la réforme de la tarification entraînent l'obligation d'établir l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses. Cet état a une dimension budgétaire, financière, pluriétablissement et pluriannuelle : un EPRD pour un CPOM. Vous voulez maîtriser cet outil, ses enjeux et déterminer une stratégie adaptée à votre environnement ?



Objectifs et compétences visées

- Comprendre les enjeux de l'outil EPRD
- Comprendre l'articulation entre l'EPRD et le CPOM, dans le cadre de la réforme de la tarification
- Établir l'EPRD, analyser les résultats et faire les ajustements.



Contenu de la formation

1. Présentation de l'EPRD

- Lien entre la réforme de la tarification, la contractualisation (CPOM) et l'EPRD
- Définition de l'EPRD
- Textes applicables

2. Passer de la logique budgétaire à l'analyse financière

- Le bilan financier et son analyse (ratio)
- La capacité d'auto-financement
- L'analyse du PPIF

3. Obligations liées à l'EPRD

- Le calendrier
- La fixation du tarif
- Le processus d'approbation

4. Construction de l'EPRD

- Architecture de l'EPRD
- Les prévisions de l'année N
- La projection pluriannuelle
- L'analyse des résultats

5. Exécution de l'EPRD

- Virement de crédit
- Décisions modificatives
- L'EPRD, état réalisé des recettes et des dépenses

6. Conclusion

- Planification
- Impact sur l'organisation
- Relations avec les ATC